

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 22 (1934)

Heft: 438

Artikel: Glané dans la presse...

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-261694>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

nous a-t-on dit, de 2 fr. 50 à 3 fr. 50 par jour, ce qui, en période de chômage, est assurément appréciable! Un esprit excellent, admirablement compréhensif de toutes les difficultés de cette période de crise, présidé à toute cette organisation, qui ne peut qu'être admirée et soutenu par toutes celles qui préoccupent leurs responsabilités dans la lutte contre le chômage.

Car, bien que la *Frauenzentrale* ait recours aux soins d'une voyageuse pour faire connaître cette nouvelle industrie hors des limites du canton, il est indispensable que les membres des Sociétés féminines apportent aussi leur appui. Nous leur adressons un appel tout spécialement pressant, en cet automne finissant auquel va bientôt succéder la saison hivernale des sports. L'organisation appenzelloise de travail à domicile est à même de fournir des pantalons de ski pour garçons, jeunes filles et adultes, en cinq grandeurs (s'adresser à l'*Appenzellische Frauenzentral Heimarbeit Waldstatt*), et des pantalons de garçons et garçons, en 16 modèles différents (*Heimarbeitbeschaffung, Walzenhausen*). Les prix sont extrêmement raisonnables. Faites vos commandes, Mesdames!

M. F.

Notre programme et les temps actuels

(Suite de la 1^{re} page)

Il n'est pas difficile de dégager de ces faits les principes directifs de l'Alliance, ceux dont elles s'inspiraient dès la première heure et qui sont sa raison de vivre. Elle est dans les meilleures traditions helvétiques, car elle respecte entièrement l'indépendance des groupes locaux et cantonaux. Elle lutte pour le bien des villes, des cantons, du pays et voit, plus haut encore, le bien général de l'humanité. Dans certains milieux, la conception étaïste se heurte à la conception collectiviste, nous essayons de faire la part de chacune de ces tendances et de garder le contact avec les réalités quotidiennes, de n'avoir pas plus d'idées préconçues, que de préjugés; toutefois, nous sommes persuadées qu'il faut, pour faire de bonne besogne, la collaboration de tous: hommes et femmes et de l'Etat. Nous appuyons l'initiative privée chère à ceux de droite, et la législation sociale chère à ceux de gauche; on ne peut donc nous reprocher de défendre les uns et d'attaquer les autres.

Et la conférence souligne encore l'illégisme et le non-sens de ceux qui veulent faire de la politique familiale, et qui acceptent que celle qui est la cellule même de la famille en soit tenue à l'écart. Elle rappelle combien le sort de la femme qui travaille a retenu l'attention de l'Alliance, surtout dans ce sens que le travail féminin ne doit pas être le synonyme d'esclavage mais de libération. La preuve que nous ne constituons pas un danger, c'est que, suivant leur couleur politique, nos adversaires nous traitent tour à tour d'odieuses révolutionnaires ou d'horribles conservatrices. Il ne faut pas confondre, dit encore Mme Cheneveld, tradition et idéal moral. La tradition comporte à la fois la lettre qui tue et l'esprit qui vivifie, mais nous n'admettrons jamais qu'un élève la violence à la hauteur d'un idéal. Nous sommes contre toute violence, nous voulons collaborer dans un esprit de paix pour essayer de résoudre les problèmes qui se posent.

tion, elle dégage le sens de l'être humain, et d'après la parole vivante de la Bible, elle montre à une humanité mécanisée, et presque dénuée du sens du divin, les îles éternelles selon lesquelles le brin d'herbe croît, l'homme vit, et les étoiles se meuvent. Quelques chapitres de ces livres cosmogoniques intitulés: *De la décadence des peuples; De la force rajeunissante de la mort*, etc., montrent comment cette femme se rapproche du Tout-Un, dont elle perçoit intuitivement, derrière la manifestation des phénomènes, l'action en laquelle elle croit, et dont elle suit infatigablement les traces, aussi bien dans l'histoire et la science que dans la poésie et la religion.

Nous la trouvons à une étape encore plus haute, déjà suprapersonnelle dans ses derniers livres: *Tableaux de vies; Anciens et nouveaux dieux; Histoire de la révolution du XIX^e siècle en Allemagne*. Dans ces derniers ouvrages, sa puissance personnelle s'efface et son individualité s'absorbe dans un tout européen, dont elle n'est plus que la représentante anonyme.

Ce long pélerinage, le poète l'a achevé, ce chemin aride et escarpé de l'accomplissement du devoir, elle l'a suivi, conquérant, par un effort journalier, les grâces sans bornes accordées aux mortels. Et ce dont nous la remercions aujourd'hui, c'est d'avoir souffert pour cette cause; c'est d'avoir, par la force de sa volonté, porté le don reçu par elle de Dieu en partage à un tel degré de perfection, perfection devant laquelle, à l'occasion de cet anniversaire, nous nous inclinons avec respect et reconnaissance. VICTOR WITTKOWSKI.

sent. Nous sommes aussi contre la violence entre nations et déplorons que la force brutale soit encore employée pour sauvegarder des intérêts particuliers à chaque pays. Il faut arriver à ce que l'intérêt de tous prime l'intérêt de quelques uns, que la justice et le droit prime la force, qu'un Dieu de justice prime un dieu politique. Actuellement les femmes suisses se lèvent en masse pour exprimer leur attachement à la démocratie qui réalise «la liberté dans l'ordre et l'ordre dans la liberté», selon Vinet; mais elles estiment que la démocratie a besoin des femmes, si les femmes ont besoin de la démocratie pour se réaliser. Dans les pays à dictature, on a chassé les femmes des postes qu'elles occupaient, où elles gagnaient leur vie, on les ravale au niveau de productrices de soldats.

Malgré le ciel chargé, il faut garder confiance. Représenter-nous la Suisse sans travail social féminin? qu'adviendrait-il de presque toutes ses institutions d'entraide et de bienfaisance? Il ne faut pas croire avoir résolu la question en criant bien haut «la femme au foyer», et en renvoyant à ce foyer celle qui n'en a pas. Le monde va-t-il bien qu'on se prive délibérément de l'énergie, des capacités, de l'intelligence féminines? Pourquoi se passer volontairement, aveuglément de l'élément national représenté par la femme suisse? Pour régénérer la démocratie, on révisera la constitution fédérale; le faire sans le concours des femmes est une utopie, une erreur, une injustice; c'est renier le principe même de la démocratie. Il nous faut agir, rester confiantes, mais réclamer, pour le bien du pays, la place que nous avons méritée.

Voilà résumée trop brièvement cette belle conférence, dont le moins qu'on en peut dire est qu'elle fut aussi remarquable pour la forme que pour le fond.

L.-H. P.



DE-CI, DE-LA

Une féministe dans la stratosphère.

Nos lectrices savent-elles que Mme Jeanette Piccard, qui vient d'effectuer un Etats-Unis avec son mari une ascension dans la stratosphère, fut voici quelque dix ans, enrôlée dans nos rangs? C'était exactement en 1923, à Cours de Vacances suffragistes de Salvan, qui a laissé de lumineux souvenirs à toutes ses participantes. Mme Piccard, Américaine de naissance, mariée à l'un de nos concitoyens, mère de trois bébés, habitait Lausanne alors, et suivit ce Cours avec zèle et intérêt, ayant beaucoup de peine à comprendre comment ces droits, que les femmes américaines exerçaient déjà à ce moment comme une chose naturelle, nous étaient encore refusés à nous mêmes suisses!

Les félicitations de ses anciennes «condisciples» de ce Cours de Vacances vont à Mme Piccard pour son bel exploit scientifique et sportif. Sait-on que c'est pour pouvoir accompagner son mari, partager les mêmes dangers, et faire les mêmes études que lui, qu'elle prit son brevet de pilote, qui lui permettait de s'envoler?

Glané dans la presse...

M. Poincaré féministe

Dans l'Oeuvre, Mme Maria Véron rend hommage à la mémoire du grand homme politique que la France vient de perdre, et dont les qualités de caractère et d'intelligence forcent le respect de ceux qui n'approuvaient pas du tout sa politique :

— Vous savez bien que je suis féministe... jusqu'au suffrage... inclusivement.

C'est par ces mots que M. Raymond Poincaré, ancien président de la République, accueillait la présidente de la Ligue française pour le Droit des femmes qui venait le prier de faire partie du Comité d'honneur de la Ligue. La requête reçut immédiatement l'accueil le plus favorable, et M. Poincaré, en donnant son acceptation, rappela qu'il avait toujours soutenu les réformes tendant à améliorer la situation des femmes.

En effet, peu de temps auparavant, il avait même déclaré qu'il ne verrait nul inconvenient à l'admission des femmes à l'Académie. Certains de ces messieurs de l'Institut avaient dû devenir plus verts que leurs habits en lisant pareille déclaration!

...Dès 1898, M. Raymond Poincaré avait déposé à la Chambre une proposition de loi tendant à permettre aux femmes d'exercer la profession d'avocat. C'est cette proposition reprise quelques années plus tard, par M. René Viviani, qui aboutit à la loi du 1^{er} décembre 1900, grâce à laquelle il y a aujourd'hui près de 400 femmes inscrites dans les divers barreaux de France et des colonies.

VARIÉTÉ

Une visite à l'école Hoda Charaoui au Caire

Lors de mon séjour en Egypte, l'hiver dernier, j'eus l'occasion de visiter l'école professionnelle et ménagère pour jeunes filles fondée par Mme Hoda Charaoui Pacha, au Caire. Mme Charaoui se donna la peine de m'y introduire elle-même, et de m'expliquer le but de cette fondation, propriété de l'Union Féministe égyptienne.

Le bâtiment se trouve dans la rue Qasr el Aini et l'entrée se fait par le jardin. Au rez-de-chaussée se trouve d'abord une grande cuisine à droite du corridor, avec un four français, de nombreux serviettes, et des tables où les élèves travaillent en groupes. Puis le corridor tourne, et coupe le grand bâtiment en deux. D'un côté se trouvent, après une petite salle de réception, les quatre classes d'école. Chaque classe a son institutrice qui est responsable de ses élèves, dont il y a peut-être une vingtaine pour chaque année scolaire. Les jeunes filles portent toutes une sorte d'uniforme: robe avec épaulettes et une ceinture, mais sans manches, et blouse blanche. Toutes ces fillettes ont l'air propre et intelligent. Parmi elles s'en trouvaient de toutes les nuances, du jaune clair européen jusqu'au noir des nègres du Soudan, avec leurs cheveux crépus.

La première classe avait à ce moment-là une leçon d'écriture. Ces enfants apprennent naturellement à lire et écrire l'arabe. L'arabe, on le sait, s'écrit de droite à gauche, avec des signes qui ressemblent un peu à la sténographie française Aimé-Paris, et les voyelles ne s'écrivent que lorsqu'elles sont longues et marquées. Pour nous Européens, il doit être difficile d'apprendre à lire l'arabe, mais ces fillettes, cependant, n'avaient pas l'air de s'en soucier plus que nos cadettes dans les écoles.

La seconde classe faisait de l'arithmétique. Celle-ci aussi est différente de la nôtre, les chiffres s'écrivant autrement. Dans la troisième salle se trouvait une grande carte de géographie de l'Afrique, car les jeunes Egyptiennes doivent aussi apprendre à connaître leur patrie! Enfin, la quatrième salle était celle des cadettes, une sorte de *Kindergarten*, où les toutes petites, c'est-à-dire des fillettes à partir de dix ans, apprenaient à aller à l'école, pour ainsi dire. C'est une

classe préparatoire pour les années scolaires suivantes. Si je dis que c'était la classe des «toutes petites», c'est que, en Egypte, les enfants n'ont toujours semble être plus petites pour leur âge que les enfants de chez nous.

Outre cet enseignement plutôt abstrait, l'école donne aussi un enseignement manuel, les élèves cousant, tricotant, brodant, crochettant, chacune d'après son goût et ses capacités. Toutes les élèves passent aussi par l'école ménagère, où elles apprennent les premières notions des travaux du ménage et de la cuisine.

Le département qui m'a intéressé le plus, cependant, est celui de la fabrication des tapis orientaux. Ici aussi, chaque élève doit faire son stage, et, après la classe préparatoire, puis trois années d'école générale, passe encore une troisième année à l'école pour se spécialiser d'après ses dispositions et se consacrer spécialement à son éducation professionnelle. Elle apprend ainsi, soit la couture, soit la fabrication des tapis, ou encore le ménage, ou la comptabilité pour pouvoir gagner sa vie dans la branche choisie.

Il est difficile, pour nous Européennes, de nous représenter le bienfait énorme pour les jeunes filles égyptiennes pauvres d'avoir ainsi l'occasion de se préparer à une vie indépendante. L'école, en Egypte, n'est pas obligatoire. Il y a bien des écoles de l'Etat, mais il dépend du choix des parents d'y envoyer leurs enfants ou non. Une loi scolaire n'existe que depuis une dizaine d'années. Les illétrés sont donc encore chose fréquente et naturelle, et pour les filles surtout, c'est une grande nouveauté que de sortir de leur vie retrouvée et monotone, et d'apprendre un métier par lequel elles gagnent leur vie. Ici aussi, la crise a contribué à libérer la femme, en obligeant bien des parents à s'occuper de leurs filles aussi bien que de leurs fils, et à les mettre dans la possibilité de gagner.

L'école Hoda Charaoui est donc une magnifique œuvre de l'Union Féministe égyptienne, et l'on devine l'énergie et la volonté obstinée qui seules ont pu la créer, et vaincre tous les obstacles qui doivent s'être dressés devant ces courageuses fondatrices. Par elles a été réalisé un progrès d'une immense importance pour le relèvement de la situation de la femme égyptienne.

M. L. W.

Un anniversaire

Le 22 octobre dernier, Mme le Dr. Charlotte Olivier, si connue pour son admirable activité médico-sociale, a célébré ses 70 ans. Nous tenons à ne pas laisser passer cette date sans exprimer à Mme Olivier, au nom de notre journal comme à celui de nos lecteurs et lectrices, tous nos vœux en même temps que notre reconnaissance pour tout ce qu'elle a fait pour les causes qui nous tiennent à cœur.

Née à Péterbourg en 1864, Mme Olivier appartient à une famille de médecins, et à une génération de cinq sœurs, toutes dévouées sous une forme ou une autre à l'activité sociale et religieuse. C'est à Lausanne qu'elle vint étudier la médecine et qu'elle fut l'assistante du Dr. Roux; puis, du retour dans son pays, elle ouvrit et dirigea une clinique chirurgicale. Son mariage avec le Dr. Olivier la ramena en Suisse, où s'est déployée depuis lors toute sa magnifique activité. De 1911 à 1926, elle dirigea le dispensaire

A l'occasion d'un grand gala organisé par la Ligue pour le Droit des femmes, M. Poincaré prononça un discours dont nous extrayons le passage suivant:

«Quand on aura donné à la femme mariée la capacité civile, quand on aura garanti aux femmes dans les administrations publiques un statut régulier, on s'étonnera d'avoir tant hésité à réaliser des progrès aussi simples et d'avoir infligé à la justice et au bon sens une attente aussi prolongée.

C'est, à mon avis, calomnier les femmes que de dire que, si elles étaient maîtresses de voter, elles laisseraient tomber ce droit en quenouille, que seules les plus exaltées d'entre elles prendraient part aux scrutins et qu'ainsi elles apparaîtraient un appoint dangereux aux partis de violence et de réaction. Où a-t-on vu qu'il en fût ainsi dans les autres pays? Et quelle injure n'est-ce pas faire à la femme française que de lui refuser la faculté de voter, alors qu'aujourd'hui les femmes de presque toutes les nations sont électriques et éligibles? »

De son côté, Mme Brunschwig rappelle dans la *France*, ce que la cause du suffrage féminin doit à M. Poincaré :

...Peut-être écrit-elle, est-ce en pensant à sa fidèle et dévouée compagne, qui partageait son sentiment et ne craignait pas de la manifester, qu'il réclamait pour les femmes françaises la place qui leur revenait dans la vie de la nation?

«Je suis, nous écrit-elle, lors de la réunion à Paris du Congrès de l'Alliance Internationale pour le Suffrage un partisan résolu du droit des femmes au suffrage et à l'éligibilité. J'éprouve

même quelque confusion à la pensée que la France se soit laissée distancer dans cet ordre de choses par tant d'autres nations». ...Et la dernière lettre reçue du Président, entièrement écrite de sa main, malgré la paralysie partielle qui l'avait frappé, date du 21 juin 1932, au moment de la dernière discussion du Sénat. Nous avions adressé dans la Meuse à M. Poincaré une supplique pour que, même de loin, il nous apporte son appui moral. Voici quelle fut sa réponse:

«Tous mes collègues connaissent depuis longtemps mon opinion favorable au suffrage des femmes. Les sénateurs de la Meuse voteront en ce sens. Je saisirai la première occasion de chercher à convaincre les autres».

Aviatrices

On sait que deux femmes ont participé à la gigantesque épreuve Londres-Melbourne : Miss Cochran-Smith (Etats-Unis) qui a dû abandonner la course à Bucarest déj. et Mrs. Amy Mollison, qui, avec son mari, a tenu la tête de la course jusqu'à Karachi (Indes), où un accident de machine les a forcés à renoncer également à poursuivre l'épreuve, après avoir couvert 6.000 kilomètres en 21 heures. Ce n'est pourtant pas faute de préparatifs méticuleux, et de calculs techniques, que cet accident est arrivé, comme le prouve cet interview d'Amy Mollison par Mme Françoise Rais, dans l'*Oeuvre*:

Amy Mollison maintenant se prépare à courir la grande course Londres-Melbourne, et c'est là un des plus redoutables exploits qu'elle aura tentés.

— Mais il faut toujours faire mieux, dit-elle, aussi.

On a peint en noir à lettres d'or l'avion

La XII^e Conférence des Présidentes de Sections suffragistes

C'est sous la présidence de Mme Kammacher (Montreux) qu'elle tint ses assises, le 21 octobre, à Berne, par un dimanche ensoleillé; l'air était doux, les forêts rousses et dorées comme des renettes: aussi aurait-on souhaité siéger à l'orée d'un bois dans les prés tièdes... La séance fut gagné en charme ce que le travail aurait perdu!

Dix-neuf sections et trois groupes sont représentées par trente-deux personnes.

Mme Stähli (Thoune) présenta d'abord un travail fortement documenté sur *Les Ecrits Politiques actuels*. Il en ressort que le bouillonnement des idées est considérable en ce moment, toutes les tendances se manifestent, qu'en sortira-t-il? Il serait dangereux d'en préjuger, ce peut être du bien comme du mal, mais ce sera une refonte de nos institutions, en tous cas. Dans tout ce qu'elle a lu, Mme Stähli n'a jamais rencontré, à propos de la femme, une pensée qui admet l'idée d'en faire une citoyenne; une seule allusion à la place qu'il faudrait lui laisser dans la vie politique, lors d'une révision de la Constitution, a été faite par M. Georges Rigassi de la *Gazette de Lausanne*. Cela n'est pas très réjouissant pour nous, il faut bien en convenir, toutefois cela ne suffira pas à abattre notre courage et notre volonté. Mais, nous devons nous intéresser davantage aux écrits politiques, malgré ce qu'ils peuvent avoir de rébarbatif pour nos esprits, parce qu'ils contribuent à nous donner des lumières sur toutes les questions en jeu actuellement. Bien connaître les problèmes de l'heure, c'est nous assurer une supériorité lorsqu'il faudra défendre nos intérêts.

Mme Grüter (Berne) encourage les Sections à faire l'éducation politique de leurs membres au cours de l'hiver, et cet encouragement est répété peu après par notre présidente centrale, Mme Leuch, qui parle de la révision possible de la Constitution. A ce propos, elle engage vivement les sections à s'occuper de cette question capitale, mais sans faire de propagande dans un sens quelconque: savons-nous si, finalement, nous aurions quelque chose à gagner au cas où la révision serait faite sous les auspices de ceux qui la demandent aujourd'hui? Il faut être renseigné, savoir comment intervenir, comment sauvegarder non seulement les droits politiques, mais la liberté individuelle de la femme et sa liberté de travail. Car la révision de la Constitution embrasse une foule de questions dont le droit de vote est la plus essentielle pour nous, mais dont d'autres méritent notre attention également.

Mme Leuch rappelle encore les éditions de brochures qui s'écoulent difficilement, et regrette de constater que, lors de chaque Assemblée générale, on réclame l'impression de tel ou tel travail et qu'on ne l'achète pas ensuite. Les Sections sont instamment priées de faire en sorte que ce stock diminue au cours de l'hiver, et les présidentes sont chargées, de faire le nécessaire.

Vient ensuite l'annonce du congrès d'Istanbul, et Mme Gourd fait miroiter devant nos yeux éblouis toutes les merveilles qui attendent les congressistes. Ce congrès aura lieu entre le 18 et 25 avril 1935. Les sections sont priées de faire ce qu'elles pourront afin d'aider financièrement les organisatrices qui se trouvent en face de frais énormes.

d'Amy Molisson et de son mari, et sur ce sombre oiseau, l'aviatrice sans trêve fait des vols d'escales. Elle prépare ses cartes, calcule ses distances, évalue les efforts qu'elle devra demander à son moteur et se demander à elle-même.

Comme il y a loin de cette grande aviatrice à la toute jeune fille placée par ses parents dans une banque, avec une tâche ingrate et sédentaire de sténodactylo! Il lui a fallu d'abord économiser pour pouvoir apprendre à piloter, puis imploser le prêt d'un avion pour pouvoir enfin partir, réaliser le bel exploit qui lui donnerait en même temps que la gloire les moyens d'accomplir de nouvelles prouesses.

Tout cela elle l'a fait, et maintenant, non contente de ses premiers succès, elle travaille encore.

— C'est de plus en plus difficile, dit-elle. Oui, mais c'est aussi de plus en plus beau.

Que lisons-nous ?

XV^e liste de livres pour celles de nos lectrices qui aiment lire, mais ne savent pas quels livres choisir.

JACQUES DE LACRETELLE: *Les Hauts Ponts I. Sambre II. Les fiançailles*.

A paraître, à la suite: III. *Années d'espérance*. IV. *Avec d'Arembert*. V. *La Hattière*.

ANNA SORÈZE: *Mademoiselle Tayrac. Une vie d'institution* d'après son journal intime. 15 f. fr. Ed. E. Debré, Paris.

ANDRÉ MAUROIS: *L'instinct du bonheur*. 15 f. fr. Grasset, éd., Paris.

Genève demande encore, par l'intermédiaire de Mme Gourd, que ces séances de présidentes soient décentralisées, et se tiennent aussi à Lausanne, Zurich, Bienne, etc., cela surtout afin de permettre aux membres d'autres sections que celle de Berne d'assister à ces assemblées. On discute vivement cette proposition, qui est repoussée, et l'on remet aux organisatrices de la Conférence le soin de décider si elle restera ouverte à tous les membres, ou redéviendra, ce qu'elle était au début, une réunion réservée aux présidentes seulement, et éventuellement aux Comités des sections.

L'après-midi eurent lieu deux conférences, l'une par un des secrétaires de l'Union syndicale suisse, Max Weber (Berne), l'autre par M. Masnata (Lausanne) de l'Office suisse d'expansion commerciale, qui parla en faveur de l'organisation corporative. M. Weber se prononça contre cette organisation, en faveur du syndicalisme professionnel. La discussion qui suivit fut nourrie, mais on en retira l'impression que, ni dans l'un ni dans l'autre de ces « états » la femme n'avait sa place... Il faut donc qu'elle envisage de se l'y tailler, là comme ailleurs. Il était plus de 17 h. lorsque la séance fut levée.

L.-H. P.

Les Expositions

DU 22 OCTOBRE AU 18 NOVEMBRE, Mme Colette Grosselin expose à l'Athènes une série d'œuvres dont la majeure partie sont des paysages. Facture large, de la vigueur dans ces toiles, de l'air, de la couleur.

La Promenade de Carouge, avec ses reflets verts dans l'eau bleue, et ses arbres aux troncs diversément éclairés; l'Elong aux rives mordorées par l'hiver, et les habitations aux toits rouges sur ses bords, nous ont plus tout particulièrement. Puis, c'est la Maison de Provence, aux jolis tons fins, et encore le Château de Villeneuve, où murs, ciel, terrains, végétation, ont des douceurs nuancées comme l'on n'en trouve que dans le Midi.

PENNELLO.



**Association Suisse
pour le
Suffrage Féminin**

Comité Central.

Le Comité Central s'est réuni le 20 octobre dernier à Berne, cette séance étant organisée de façon à permettre à tous les membres du C.C. de participer à la Conférence des Présidentes du lendemain, et de faire ainsi la connaissance des suffragistes des différentes parties de la Suisse.

A côté d'affaires administratives intérieures (bulletin de presse, nouvelles des Sections, listes de conférenciers cours de vacances, etc.), deux importantes catégories de questions figuraient à l'ordre du jour de cette séance: la révision de la Constitution fédérale et le vote des femmes, et les affaires internationales, et notamment le Congrès d'Istanbul. Les préparatifs de celui-ci, la situation financière de l'Alliance Internationale, l'aide que peut lui apporter l'Association suisse, les instructions et les propositions en vue du Congrès qui commencent déjà à arriver de Lon-

CLAUDE FERVAL: *J.-J. Rousseau et les femmes* (Prix d'Académie). 15 fr. franc, chez Favard, Paris.

Collection « Bonnes Lectures ».

LOUIS BERTRAND: *Promenades à travers la France* (96 pages), 3.95 fr. fr.

COMTE CARTON DE WIART: *Albert Ier le roi chevalier*. (96 pages), 3.95 fr. fr.

Collection du « Bonheur pratique »:

JEANNE DUJARRIE-DUMAINE: *Ce qu'une femme du XX^e siècle doit savoir* (192 pages), relié 10 fr. fr.

EUGÈNE FIGUIÈRE: *Le livre des enfants que je n'ai pas eus*. (288 pages), relié, 12 fr. fr.

Collection « Orient », chez Allinger, Paris et Neuchâtel. 15 fr. fr, le volume.

CHENG TCHENG: *Vers l'unité. I. Ma mère; II. Ma mère et moi*.

DHAN GOPAL MUKERJI: *Brahmane et paria*.

JEAN MARQUES-RIVIÈRE: *A l'ombre des monastères thibétains*.

JAMES MORIER: *Hadj Baba d'Ispahan*.

ETSER INAGAKI SUGIMOTO: *Etsu fille de Samourai*.

LA FURETUÈSE.

POUR VOS YEUX

organes délicats entre tous, exiger toujours des lunettes de bonne qualité!

Lunetterie moderne de 1^{er} choix, chez

Mme E. REYMOND Optique Médicale

6, RUE DE L'HOPITAL, 1^{er} étage NEUCHATEL

ders, tout ceci a donné lieu à un échange de vues nourri. La délégation suisse à ce Congrès, cependant, ne sera constituée que plus tard, quand on saura quelles sont les suffragistes de notre pays qui comptent faire cet intéressant voyage. Le C. C. a, d'autre part, désigné Mme Jausset, actuellement attachée à l'Office fédéral du Travail, à Berne, pour représenter la Suisse dans la Commission permanente de l'égalité des conditions du travail de l'Alliance Internationale.

Quant à la révision totale de la Constitution fédérale, il ressort de toutes les consultations que la votation fédérale décidant par oui ou non du principe de cette révision n'aura pas lieu avant le printemps prochain. Si la révision est acceptée, ce qui n'est point prouvé, un nouveau Parlement devra être élu qui fonctionnera comme Constituante; mais comme, d'autre part, les élections régulières du Conseil National doivent avoir lieu en automne 1935, il semble plus que probable qu'à une seule consultation populaire. Ce ne sera donc en tout cas pas avant une année que la revendication du suffrage féminin pourra se faire valoir devant les constitutifs. Ce qui ne signifie pas du tout que les suffragistes doivent rester inactives durant tout ce temps: au contraire, comme il l'est dit plus loin, le C. C. recommande châudemment à toutes les Sections une étude, non seulement de la Constitution actuelle, mais encore des modifications que les femmes, en tant que femmes voudraient y voir introduire, tout ceci représentant une excellente éducation, qui ne sera pas perdue, même si la révision est repoussée. D'autre part, le C. C. a estimé utile de constituer une Commission d'étude des modifications à introduire dans la Constitution en commun avec d'autres grandes Associations féminines suisses, et a chargé sa présidente de démarches dans ce sens.

E. GO.

Nouvelles des Sections.

LAUSANNE. — Le groupe de Lausanne de l'Association vaudoise pour le suffrage féminin, que préside Mme A. Quinché, avocate, a repris son activité. Après la vivante causerie faite le 2 novembre, au Lyceum, par Mme J. Vuillomenet (La Chaux-de-Fonds), sur *Combien, sa vie et son œuvre*, les séances mensuelles (premier vendredi du mois) se poursuivront; celle de décembre sera probablement consacrée à la révision de la Constitution fédérale; celle de janvier à un sujet littéraire, celle de février au droit au travail de la femme, et celle de mars à l'éducation sexuelle.

Le groupe a l'intention d'organiser, comme les années précédentes, un cours de droit pratique en janvier-février; il prévoit deux séances consacrées aux placements d'argent, à la gérance de fortune, et deux séances à la situation des enfants illégitimes (recherches en paternité). Un appui a été apporté à la cause suffragiste par le recent referendum communal lancé par les partis bourgeois contre la décision de la majorité socialiste du Conseil communal d'augmenter les impôts, sans présenter un programme d'économies; bien des hommes ont été frappés par le fait que les femmes, contribuables, ne pouvaient pas signer ce referendum; beaucoup de femmes ont été indignées de cette injustice. Les faits ont leur éléquence. Ce qui n'empêche pas les journaux, rédigés par des hommes, d'écrire pompeusement: « Il est légitime de consulter les contribuables »; « le peuple souverain se prononcera ». Jusqu'à quand prendront-ils la partie pour le tout?

S. B.

BIENNE. — On nous écrit de cette ville que la soirée cinématographique organisée en commun par les deux Sections suffragistes, pour faire passer le film suffragiste *Le Banc des Mineurs*, a bien réussi. Une centaine de personnes étaient présentes, malheureusement surtout les convaincues, déjà membres de l'une ou l'autre des Sections; mais il faut relever comme un fait spécialement intéressant que celles-là même ont été fortement impressionnées par le film et encouragées à persévérer dans la lutte suffragiste. Le *Banc des Mineurs* avait été précédé sur l'écran par un film de paysages très apprécié.

LAUSANNE. — Crèmeerie du Grand-Chêne (1^{er} étage), de 10 à 18 h.: Exposition-vente de l'Union féminine des Carrières libérales et professionnelles.

VENDREDI 16 NOVEMBRE:

GENÈVE: Association genevoise pour le Suffrage féminin, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: *Ce que doit savoir une femme en matière d'argent*, 3^{me} leçon du cours donné par Mme A. Martin (Berne); *Dettes et crédit*, (Cartes à l'entrée: 1 fr.)

Id: Association genevoise des Femmes universitaires, Athénée, 20 h. 30: *L'art de la miniature dans les manuscrits irlandais du haut Moyen-Age*, par Mme G. Michel, lic. es. trés, chargé de missions au Musée du Louvre.

LUNDI 12 NOVEMBRE:

GENÈVE: Soroptimist-Club, Lyceum-Club, 1, rue des Chaudronniers, 19 h. 30: Souper mensuel réservé aux membres du Club et à leurs invités.

MARDI 13 NOVEMBRE:

GENÈVE: Association féminine d'éducation nationale, 6, rue de l'Hôtel-de-Ville, 17 h. 30: *Notre Constitution fédérale*, cours d'instruction civique par M. Alfred Borel, avocat.

JEUDI 15 NOVEMBRE:

LAUSANNE: Crèmeerie du Grand-Chêne (1^{er} étage), de 10 à 18 h.: Exposition-vente de l'Union féminine des Carrières libérales et professionnelles.

VENDREDI 16 NOVEMBRE:

GENÈVE: Association genevoise pour le Suffrage féminin, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: *Ce que doit savoir une femme en matière d'argent*, 3^{me} leçon du cours donné par Mme A. Martin (Berne); *Dettes et crédit*, (Cartes à l'entrée: 1 fr.)

SAD, à Mme LEUCH, 22, Avenue des Mousquines LAUSANNE

Articles de Mme et Mme GOURD, DEBRIT-VOGEL, LEUCH et VISCHER-ALIOTH

Tableaux et résumés

Indispensable à toute propagande

Prix : Fr. 1.25

6453 X

Association Suisse pour le Suffrage féminin

**Vingt-cinq ans
d'histoire suffragiste**

1909 - 1934
Une brochure éditée à l'occasion du Jubilé de l'Association

Articles de Mme et Mme GOURD, DEBRIT-VOGEL, LEUCH et VISCHER-ALIOTH

Tableaux et résumés

Indispensable à toute propagande

Prix : Fr. 1.25

6453 X

SAD, à Mme LEUCH, 22, Avenue des Mousquines LAUSANNE

6453 X

6453 X